

PARFUMS ET ALCOOL À 70° 90°

Par Profil supprimé Postée le 16/06/2015 07:47

Bonjour,

D'abord, un grand merci à "alcool info service" !

J'aimerais savoir si l'utilisation de parfum (où de produits contenant de l'alcool), de l'alcool à brûler, ou à 70° etc..peut faire plonger une personne abstinente .

A bientôt

Mise en ligne le 16/06/2015

Bonjour,

De nombreuses choses, différentes pour chacun, peuvent conduire une personne abstinente à boire de nouveau. Les parfums ou alcool à 70° sont parfois, quoique rarement, consommés par les personnes ayant une très forte dépendance au produit. Dans ce cas-là, il est important de limiter leur usage car ils restent associés, pour cette personne précise, à l'histoire et aux souvenirs de ses consommations. Par contre, d'une façon plus générale, et si ces produits ne faisaient pas partie des consommations de la personne abstinente, il ne nous semble pas nécessaire de limiter leur utilisation.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
